



**HAL**  
open science

## Syllepses syntagmatiques dans l'improvisation orale

Denis Apothéloz, Françoise Zay

► **To cite this version:**

Denis Apothéloz, Françoise Zay. Syllepses syntagmatiques dans l'improvisation orale. Fernando Sánchez Miret. Actas del XXIII Congreso Internacional de Lingüística y Filología Románica, Vol. II, II, Max Niemeyer Verlag, pp.47 - 59, 2003, Actas del XXIII Congreso Internacional de Lingüística y Filología Románica, 3-484-50396-3. hal-02512642

**HAL Id: hal-02512642**

**<https://hal.univ-lorraine.fr/hal-02512642>**

Submitted on 19 Nov 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Article paru dans : Fernando Sánchez Miret (ed.), *Actas del XXIII Congreso Internacional de Lingüística y Filología Románica, Vol. II.* (Salamanca, 24-30 septembre 2001).  
Tübingen : Max Niemeyer Verlag, 2003, pp. 47-59.

## Syllepses syntagmatiques dans l'improvisation orale

Denis Apothéloz, Françoise Zay

### 1. Introduction : spécificité de l'oral conversationnel

Cet article est fondé sur le fait que l'oral ordinaire, c'est-à-dire l'improvisation orale immergée dans une situation d'interaction concrète, présente des caractéristiques formelles irréductibles à celles de l'écrit. Contrairement à ce qu'on entend encore souvent dire, ces caractéristiques vont bien au-delà de la présence d'un ou de plusieurs systèmes sémiotiques qui se superposent au langage *stricto sensu* et interagissent avec lui, tels que la prosodie ou la mimo-gestualité. En réalité elles sont, pour l'essentiel, la conséquence de la triple contrainte, temporelle, séquentielle et situationnelle, que subit toute parole orale immergée dans une situation d'interaction.

Parmi ces caractéristiques, les deux suivantes sont particulièrement importantes relativement à notre propos :

– Programmes syntaxiques, et plus largement syntagmatiques, voire discursifs, conçus au fur et à mesure de la formulation. D'où un *feedback* constant de ce qui vient d'être formulé sur ce qui va l'être. Il en résulte que ce qui est effectivement produit a un statut de *brouillon en continu*.

– Conservation de toutes les traces de cette élaboration. Il est bien connu que l'oral ne permet pas d'effacer, mais seulement de produire une énonciation complémentaire signifiant l'effacement. Il en découle des faits paradoxaux, sur lesquels nous allons revenir dans un instant.

Selon nous, ces deux caractéristiques expliquent à elles seules une très grande quantité de phénomènes typiques de l'oral, peu étudiés, habituellement même explicitement ignorés sous considération qu'il s'agit de "ratés" ou de scories présentant peu d'intérêt. Elles permettent également de mieux comprendre les spécificités formelles des structures produites dans la parole orale, que cette parole soit ou non conversationnelle.

Contrastivement on notera que "vu" de l'oral, l'écrit présente des caractéristiques non moins spécifiques, notamment un gommage systématique de toute trace d'élaboration, donc de tout effet de brouillon, donc de toute ostension de la temporalité propre à la production de la parole (sauf quand, justement, l'écrit se donne pour but de simuler l'oral). Nous sommes si familiers de l'écrit que nous ne voyons plus à quel point ce gommage est important et intimement lié à la technologie de l'écriture et aux conditions de son exercice, en production comme en réception.

Revenons aux faits paradoxaux auxquels il a été fait allusion ci-dessus. Il est courant, à l'oral, qu'une construction soit abandonnée en cours de formulation et que le locuteur reformule différemment ce dont il a abandonné la formulation. Quand cette situation se présente, il n'est pas rare d'observer que la reformulation tout à la fois annule la séquence abandonnée en tant que construction, mais en intègre néanmoins des effets sémantiques ou pragmatiques. Il se produit alors une dissociation de ce qui se passe au plan syntaxique, ou plus généralement syntagmatique, et de ce qui se passe au plan de l'univers du discours. On peut dire que cette dissociation constitue une sorte d'observable paradoxal. Voici un exemple de ce phénomène :

- (1) et: et j'ai entendu: la mère d'un de mes camarades qui. du même âge que moi. qui avait eu tellement peur pour euh: ses ses fils elle avait un autre fils plus âgé qui ét- qui. qui était parti avec un fusil dans la Résistance. et cette femme avait eu tellement peur pour son fils. euh qu'elle en était comme folle de euh: de rage et elle voulait. elle-même de ses propres mains tuer cet Allemand (Gars, Lic-92,7 Marcellin 26,15)

Le locuteur s'engage tout d'abord dans une formulation qu'on peut reconstruire comme : *j'ai entendu la mère d'un de mes camarades (...) qui avait eu tellement peur pour ses fils (elle avait un autre fils plus âgé qui était parti avec un fusil dans la Résistance) qu'elle en était comme folle de rage...* Il s'agit donc d'une structure corrélatrice. Cependant, à cause vraisemblablement de deux interruptions parenthétiques (*du même âge que moi* et *elle avait un autre fils plus âgé qui était parti avec un fusil dans la Résistance*), le locuteur abandonne cette formulation et en produit une autre jusqu'à son terme (*cette femme avait eu tellement peur pour son fils. euh qu'elle en était comme folle de euh: de rage et elle voulait. elle-même de ses propres mains tuer cet Allemand*). Ce qui est intéressant ici, c'est que cet abandon syntaxique s'accompagne d'un recyclage sémantique : l'anaphore démonstrative *cette femme* reprend toutes les informations qui ont été données dans la structure abandonnée à propos de la femme en question : qu'elle est « la mère d'un de mes camarades », qu'elle « avait eu un fils qui était parti avec un fusil dans la résistance », etc. Elle présuppose également que le référent de *cette femme* a déjà été introduit dans l'univers du discours, ce qu'a justement fait la structure abandonnée... Dans cet exemple, on observe donc une non-congruence entre ce qui se passe au plan de la morphosyntaxe et ce qui se passe au plan des opérations « sémantiques » et « pragmatiques ».

Une conception déterministe de la formulation des structures syntagmatiques (qui consiste à décrire ou concevoir les opérations de formulation comme la mise en œuvre mécanique d'un programme) est à coup sûr complètement inapte à décrire des faits de ce type, notamment parce qu'elle exclut toute notion de temps dans les opérations de formulations<sup>1</sup>.

Les linguistes regardent généralement comme des incidents (incidents dits parfois « de performance ») les phénomènes du type de (1). Cependant la notion d'incident suppose qu'il existe une frontière tranchée entre fonctionnement normal et dysfonctionnement. Or, il est

<sup>1</sup> Il nous paraît également que ce genre d'observation, ainsi que beaucoup d'autres qu'on peut faire sur l'oral conversationnel, entraînent des conséquences épistémologiques importantes pour les sciences du langage (voir à ce propos Mondada 2001).

relativement aisé de montrer que cette frontière est tout sauf claire. Cela tient notamment à ce que certains phénomènes, qui paraissent superficiellement relever de l'incident, peuvent néanmoins s'expliquer à partir des propriétés du système, plus exactement à partir de faits variationnels. Voyons-en un exemple.

- (2) Meret Openheim c'est quelqu'un que les critiques d'art ont eu de la peine à lui trouver une orientation (radio, 26.7.1993)

En l'absence de données prosodiques, (2) est passible de deux interprétations au moins :

1° Dans la première, on dira que le locuteur s'est engagé dans une structure attributive du type : *Meret Openheim c'est quelqu'un que (...les critiques d'art ont de la peine à classer, etc.)*, qu'il a abandonnée après *que*. Ensuite, il a produit le syntagme propositionnel *les critiques d'art ont eu de la peine à lui trouver une orientation*, qui, de fait, annule *c'est quelqu'un que* et branche sur *Meret Openheim*, pour produire la construction détachée *Meret Openheim les critiques d'art ont eu de la peine à lui trouver une orientation*. Cette première interprétation revient à voir dans (2) les deux formulations successives suivantes (la première étant une bribe) :

- (3) Meret Openheim c'est quelqu'un que-  
Meret Openheim, les critiques d'art ont eu de la peine à lui trouver une orientation.

2° Cependant on pourrait également interpréter ce même exemple comme indiquant que le locuteur a produit sans aucun incident une structure attributive, mais que celle-ci présente la particularité de comporter une relative "non standard", l'attribut étant constitué de toute la séquence : *quelqu'un que les critiques d'art ont eu de la peine à lui trouver une orientation*. Il s'agirait alors d'une relative avec décumul du pronom relatif, au sens de Guiraud (1966). C'est-à-dire d'un cas où les deux morphèmes qui constituent le pronom relatif (le morphème conjonctif et le morphème pronominal) sont formulés séparément. Ce type de relative est des plus fréquents à l'oral<sup>2</sup>.

Il est intéressant de noter que c'est ici l'existence d'un fait de variation (celui qui concerne la réalisation des relatives en français, qui est bien connu et qui présente une dimension indiscutablement sociolinguistique) qui engendre cette possibilité d'une double interprétation. On observera également que dans ce genre de situation, l'expérience montre que même si l'on dispose de données prosodiques fines, il n'est pas sûr qu'on puisse trancher entre ces deux interprétations !

---

<sup>2</sup> Les deux autres types majeurs de relatives non standard consistent soit à supprimer le morphème pronominal (*c'est quelqu'un que les critiques d'art ont eu de la peine à trouver une orientation*), soit à le dédoubler (*c'est quelqu'un à qui les critiques d'art ont eu de la peine à lui trouver une orientation*).

## 2. Syllepse syntagmatiques : définition et exemples

Les faits qui vont nous retenir dans le présent article concernent un phénomène que nous appelons *syllepse syntagmatique*. Rappelons qu'on nomme classiquement *syllepse* le fait de « prendre un même mot tout la fois dans deux sens différents » (Fontanier 1977:105). Par exemple on dira que le verbe *s'entendre* dans l'exemple (4) est le lieu d'une syllepse :

- (4) Si on s'écoutait, on finirait par s'entendre. (Graffiti, 1998)

La proximité du verbe de perception *écouter* active ou réactive l'acception perceptive du verbe *s'entendre* (« se percevoir auditivement »), à côté ou simultanément à son acception cognitive (« se comprendre »). D'où, dans cet exemple, et sur la même occurrence de *s'entendre*, une sorte d'oscillation infinie entre ces deux acceptions. (N.B. – On appelle aussi *syllepse* les conséquences que ce phénomène peut avoir pour l'accord, mais cet aspect ne nous concerne pas ici.)

Il y a syllepse syntagmatique quand l'oscillation entre deux valeurs touche non pas le sens d'un constituant, comme dans (4), mais son statut syntagmatique. Ce phénomène peut précisément se produire quand il y a abandon d'une formulation en cours et production d'une reformulation substitutive. En voici un exemple (la séquence qui est le lieu de la syllepse syntagmatique est en caractères italiques) :

- (5) il me semble que Jacques Delors euh est un homme qui se pose les problèmes euh de la mise en mouvement de cette société qu'il se dit il faut rendre *les syndicats les associations les partis politiques aussi mais aussi les citoyens* il faut les rendre davantage acteurs il faut leur épo- exposer les problèmes les contradictions les difficultés (Poitiers, Jospin2 109, 23)

Le locuteur, dans une phase de discours rapporté sur le mode direct (cf. *il se dit...*), s'engage dans une construction attributive (*il faut rendre X Y*), qu'il abandonne après avoir formulé le complément d'objet X (le SN énumératif en italiques). Il repart alors dans une nouvelle construction, tout en recyclant ce SN énumératif dans cette nouvelle construction, sans le répéter. Soit schématiquement :

### Construction projetée :

- (5a) il se dit il faut rendre les syndicats les associations les partis politiques aussi mais aussi les citoyens davantage acteurs

### Construction substitutive :

- (5b) il se dit les syndicats les associations les partis politiques aussi mais aussi les citoyens il faut les rendre davantage acteurs

Au terme de cette manœuvre, le SN énumératif a donc le statut de complément d'objet du verbe *rendre* dans la construction projetée et abandonnée (5a), et le statut d'élément extraposé, “détaché à gauche”, dans la construction substitutive (5b). Sa référence est reprise dans cette deuxième construction sous la forme du pronom anaphorique *les*. Parce

qu'il n'est pas répété, le SN syllepse fonctionne comme un pivot entre les deux constructions. Ce recyclage du matériau linguistique est une autre illustration de la non-congruence entre le plan segmental de la morphosyntaxe et celui des opérations "sémantiques" et "pragmatiques".

Cet exemple suggère en outre les remarques suivantes :

– On observera que le locuteur aurait pu répéter le segment pivot et produire par exemple (5c) :

(5c) il faut rendre les syndicats les associations les partis politiques aussi mais aussi les citoyens- les syndicats les associations les partis politiques mais aussi les citoyens il faut les rendre davantage acteurs...

La syllepse syntagmatique tient au fait que c'est la *même occurrence* du syntagme énumératif qui est d'abord utilisée comme complément d'objet, puis réutilisée comme syntagme détaché, sans statut syntaxique particulier (nous reviendrons plus loin sur ce dernier aspect). Ce point est décisif : une syllepse syntagmatique n'est pas un élément dont il est difficile de dire s'il est ou non syntaxiquement intégré à une certaine unité syntaxique, comme c'est le cas de certains détachements ; c'est un élément qui, à deux moments successifs du discours, est intégré à deux configurations syntagmatiques successives. La notion de syllepse syntagmatique est donc inconcevable sans la prise en compte de la temporalité discursive.

– Le locuteur aurait également pu ne pas abandonner la première formulation, et donc produire (5a). Ce qui conduit à s'interroger sur les causes de cet abandon et de cette reformulation : pourquoi telle formulation est abandonnée ? pourquoi telle autre lui est préférée ? quel intérêt présente la seconde formulation par rapport à celle qui a été abandonnée ? etc.

– De tels exemples, ou des exemples partiellement similaires, ont parfois été décrits ou désignés comme des *télescopes syntaxiques* (par exemple Boutet et Fiala 1986). Telle qu'elle est en général utilisée, cette notion fait référence à un phénomène également appelé *hybridation de structure*. Les auteurs que nous venons de citer décrivent d'ailleurs les télescopes syntaxiques comme un équivalent syntaxique des mots-valises. Cette analogie avec les mots-valises pourrait donner à penser que ces structures sont prévues ou fabriquées par la grammaire du sujet parlant. Or selon nous, au contraire, la genèse de ces structures ne relève pas de l'hybridation : l'hybridation n'est ici qu'un effet de surface, une trace des opérations de mise en discours. Elle résulte du fait qu'un bricolage a été produit dans le vif de la formulation. La compréhension de ces structures, leur explication, sont donc plutôt à rechercher dans des mécanismes adaptatifs : adaptation de ce qu'on dit à ce qui vient d'être dit, à des incidents situationnels, à une réaction de l'allocutaire, à une modification inopinée du projet discursif, etc. Toutes choses qui supposent qu'on réintègre la temporalité dans la description des opérations de formulations. C'est précisément ce qu'appelaient de leurs vœux Gadet et Mazière (1986), dans un article programmatique qui examinait précisément quelques cas de télescopes.

Voici un autre exemple de syllepse syntagmatique :

(6) A: alors qu'est-ce que- l'argot/ c'était quoi\ c'était c'était un mélan:ge de de du langage codé du milieu/. avec euh celui du p=tit peuple/

B: ...  
 A: (qui donnait ce patois qu'on a appelé l'argot)\_  
 B: mm  
 (L. orale-écrite, 2 face A, 108)

Après hésitation, A pose une question sous une forme syntaxiquement “disloquée” (*l'argot/ c'était quoi*), à laquelle il propose lui-même une réponse qu'il livre comme une demande de confirmation (*c'était c'était un mélange de de du langage codé du milieu. avec euh celui du p=tit peuple*). Syntaxiquement, cette réponse en attente de confirmation a la forme d'une proposition attributive. Devant l'absence de réaction de B, A enchaîne alors sur ce qu'il vient de formuler comme s'il venait de produire non une proposition attributive complète, mais le segment gauche d'une phrase clivée (*c'était un mélange du langage codé du milieu avec celui du petit peuple, qui donnait ce patois qu'on a appelé l'argot*). De telle sorte que la séquence en italiques *c'était un mélange du langage codé du milieu avec celui du petit peuple* n'a pas le même statut syntaxique selon qu'on la rattache au matériau discursif qui la précède ou au matériau discursif qui la suit !

On notera que la syllepse est consécutive ici à un fait de pure interaction : la non-réaction de B, ou l'attente trop longue de B, et la réparation que produit A en réponse à cet incident. Contrairement à ce qui se passait dans (5), la première formulation de (6) (*c'était c'était un mélange de de du langage codé du milieu. avec euh celui du p=tit peuple*) n'est pas syntaxiquement incomplète.

### 3. Syllepses syntagmatiques “infidèles”

Un cas un peu différent des syllepses de (5) et (6) est celui où le double statut syntagmatique d'un segment n'est pas complètement confirmé par la forme morphosyntaxique de ce segment. Dans les exemples qu'on vient de voir, c'est le même segment, le même signifiant exactement, qui a une double fonction. Mais on rencontre aussi des cas comme le suivant :

(7) et puis *j'ai quand même apporté*.. et je ne pense pas que ce soit tout à fait un produit chimique qui puisse choquer vos convictions euh philosophiques.. c'est simplement du soufre (in : Gülich et Kotschi 1983 : 347)

Le locuteur, en disant *c'est simplement du soufre*, fait comme s'il avait amorcé sa première formulation par *ce que j'ai quand même apporté*, et non par *j'ai quand même apporté*. De telle sorte que le début de la proposition (*j'ai quand même apporté*) est recyclé comme segment gauche d'une construction pseudo-clivée, du moins d'une construction identificative, qu'on peut restituer comme : *ce que j'ai quand même apporté c'est simplement du soufre*. Ce qui est remarquable, c'est que ce recyclage s'accompagne ici d'une réinterprétation du signifiant proprement dit. Nous appellerons ce type de configuration *syllepsis infidèles*, par analogie aux anaphores dites justement “infidèles”<sup>3</sup>.

<sup>3</sup> Rappelons qu'on appelle traditionnellement *anaphore infidèle* l'anaphore coréférentielle s'accompagnant d'un changement de tête lexicale (type : *un homme... l'individu...*).

#### 4. Environnements discursifs

Notre corpus fait apparaître que bon nombre de syllepse syntagmatiques ont les caractéristiques suivantes, toutes présentes dans l'exemple (5), répété ci-après :

- (5) il me semble que Jacques Delors euh est un homme qui se pose les problèmes euh de la mise en mouvement de cette société qu'il se dit il faut rendre *les syndicats les associations les partis politiques aussi mais aussi les citoyens* il faut les rendre davantage acteurs il faut leur épo- exposer les problèmes les contradictions les difficultés (Poitiers, Jospin2 109, 23)

- le constituant qui est le siège de la syllepse est de type SN ;
- l'abandon de la construction puis la reformulation paraissent avoir été, sinon déclenchés, du moins favorisés, par des phénomènes caractéristiques de l'improvisation orale, comme : une digression parenthétique plus ou moins longue ; une énumération ; une hésitation ou un piétinement sur le lexique ; la formulation d'un SN particulièrement long avec expansions multiples, dont la mémorisation est par conséquent lourde ; ou encore par une opération de thématisation<sup>4</sup> ;
- vis-à-vis de son contexte gauche, le segment qui est le siège de la syllepse a le statut de constituant d'une proposition, et à cet égard sa fonction syntaxique est claire ;
- vis-à-vis de son contexte droit, le segment qui est le siège de la syllepse a le statut d'un constituant extraposé, souvent dans une construction de type "détachement à gauche" ;
- il s'ensuit que le référent de ce constituant (quand c'est un SN) fait l'objet d'une reprise anaphorique dans la séquence propositionnelle de la construction détachée ; voir le clitique *les* dans (5)-(5b), ou *ça* dans (8)-(8b) :

- (8) je vous ai posé cette question parce que tout à l'heure vous appeliez *votre engouement pour la drogue* vous appeliez ça une obstination... et vous parliez de l'obstination de votre mère (in : Salazar Orvig 1999)

##### Construction projetée :

- (8a) [...] parce que tout à l'heure vous appeliez votre engouement pour la drogue une obstination

##### Construction substitutive :

- (8b) [...] parce que tout à l'heure votre engouement pour la drogue vous appeliez ça une obstination

Observons que les exemples (6) et (7) présentent un point commun avec (5) et (8) : chaque fois, il y a abandon d'une construction syntaxiquement liée pour une construction segmentée, i.e. une construction clivée, en (6), et une pseudo-clivée, en (7) :

---

<sup>4</sup> Voir Apothéloz et Zay (1999, et à paraître) pour une exploration des causes de ces abandons-reformulations.

**Construction projetée :**

(6a) l'argot c'était quoi c'était un mélange du langage codé du milieu avec celui du p=tit peuple [demande de confirmation]

**Construction substitutive :**

(6b) l'argot c'était quoi c'était un mélange du langage codé du milieu avec celui du p=tit peuple qui donnait ce patois qu'on a appelé l'argot [clivée]

**Construction projetée :**

(7a) j'ai quand même apporté [...] du soufre

**Construction substitutive :**

(7b) ce que j'ai quand même apporté [...] c'est simplement du soufre [pseudo-clivée]

Un facteur qui paraît important dans ces reformulations est le statut topical du constituant qui est le siège de la syllepse. Dans (5), (7) et (8), en effet, la procédure d'abandon-reformulation coïncide avec la thématization du constituant sylleptique. Dans l'exemple (8), la thématization du constituant *voire engouement pour la drogue* paraît même être la seule justification de la procédure d'abandon-reformulation. Formellement, la thématization est le fait, d'une part de l'extraposition ou du détachement "à gauche", d'autre part de la reprise anaphorique. Cette dernière achève en quelque sorte l'opération de thématization que prépare l'extraposition. L'exemple suivant est redevable de la même analyse.

(9) pis après j'ai eu un premier téléphone. pis là ce.. ben j'ai pris *ce. ce. c=t homme* d'abord j'ai cru que c'était mon beau-fils. parce que ça pouvait être la suite logique de c= qui s'était passé l= matin (printemps 20)

Le locuteur de (9) se lance d'abord dans une formulation dont la version complète peut être reconstituée comme (9a) :

(9a) ben j'ai pris c=t homme d'abord pour mon beau-fils

Puis, s'interrompant en bégayant sur le démonstratif *ce/cet*, il redémarre et produit (9b), formulation comportant un syntagme détaché à gauche :

(9b) c=t homme d'abord j'ai cru que c'était mon beau-fils

Or, il n'a pas auparavant été question de l'homme évoqué dans cet extrait. De sorte que le SN démonstratif *cet homme*, dans l'énoncé supposé *j'ai pris cet homme pour mon beau-fils*, aurait vraisemblablement été perçu comme une expression référentielle égocentrique, au référent difficilement récupérable compte tenu de l'état courant de l'univers du discours. La reformulation dans une construction avec détachement à gauche permet de réparer cette incongruité en portant au statut de thème discursif un référent qui n'avait pas auparavant ce statut. La raison de la procédure d'abandon-reformulation réside donc, dans cet exemple,

dans le souci de gérer la progression de l'univers du discours de la manière la plus intersubjective et coopérative possible.

D'autres types d'abandons-reformulations que ceux qui produisent une syllepse, comme par exemple l'extrait (1), peuvent également être expliqués comme motivés par des facteurs thématiques. Dans ces séquences, tout se passe en réalité comme si la logique de la progression thématique l'emportait sur les contraintes de la morphosyntaxe.

Des phénomènes analogues ont été décrits par Gadet et Mazière (1986) comme la manifestation de la primauté du discursif sur la grammaire. Cette description revient, de fait, à expliquer par des contraintes thématiques et donc discursives ce qui apparaît au fond comme une transgression de contraintes morphosyntaxiques. Nous voudrions quant à nous mettre en évidence un autre aspect de ces séquences : c'est le fait qu'elles mettent en œuvre deux combinatoires syntagmatiques successives, qu'elles enchaînent systématiquement dans le même ordre. Depuis les travaux de Blanche-Benveniste *et al.* (1990) et de Berrendonner (1990), ces deux combinatoires sont habituellement désignées par les termes de microsyntaxe et de macrosyntaxe<sup>5</sup>.

## 5. Microsyntaxe et macrosyntaxe

Par *microsyntaxe*, on entendra l'ensemble des principes qui régissent l'agencement d'unités entretenant entre elles des relations de rection et/ou d'implication d'occurrence. C'est le domaine que désigne ordinairement le terme seul de syntaxe. Il s'agit pour l'essentiel d'une combinatoire de segments définie par des contraintes catégorielles et distributionnelles. L'unité maximale que construit cette combinatoire est une *clause*. Une clause se définit donc principalement comme un îlot rectionnel.

Par *macrosyntaxe*, on entendra l'ensemble des principes régissant l'articulation des clauses en unités discursives et praxéologiques. L'idée centrale est ici que tout discours construit et modifie publiquement un univers représentationnel (l'univers du discours) et que cette construction consiste à mettre en œuvre des sortes de programmes d'action. La macrosyntaxe est tout justement la combinatoire des actions discursives susceptibles de réaliser de tels programmes d'actions. L'unité maximale que construit cette combinatoire est appelée *période*. Une période se définit donc comme un agencement d'actions discursives accomplissant une certaine transformation de l'état de l'univers du discours. Les clauses qui constituent une période sont signalées par divers dispositifs prosodiques.

Or, des constructions détachées comme celles qu'on observe dans (5b), (8b) et (9b) sont des agencements typiquement macrosyntaxiques (voir à ce propos Berrendonner et Reichler-Béguelin 1997). Dans ces trois reformulations, le constituant extraposé à gauche et la proposition syntaxique qui le suit sont deux îlots microsyntaxiques, sans lien rectionnel d'aucune sorte entre eux. L'un d'entre nous a montré qu'on peut en dire autant de la plupart des pseudo-clivées du type de (7b) (Apothéloz, à paraître). Mais l'important ici est le phénomène suivant : quand il y a abandon d'une construction puis reformulation, et que l'une et l'autre formulations impliquent des combinatoires syntagmatiques

---

<sup>5</sup> La conception retenue ici est essentiellement celle de Berrendonner. Voir aussi Berrendonner et Reichler-Béguelin (1989).

différentes, on observe que c'est presque toujours un agencement microsyntaxique, qui est abandonné, et presque toujours un agencement macrosyntaxique qui est utilisé dans la reformulation<sup>6</sup> ! Il y a là une régularité sur laquelle on ne peut manquer de s'interroger.

## 6. Les deux combinatoires comme “ressources”

Voici deux exemples présentant en quelque sorte une stratégie inverse, relativement à la question qui nous intéresse :

(10) et euh: Darwin// °qui comme tous les Anglais n'aime pas les champignons/ les Anglais ne consomment pas beaucoup de champignons/ i= n= les aimait pas du tout\\. a découvert en Terre de Feu une population qui ne mangeait pratiquement que des champignons\ (corpus Pelt-1,5)

(11) le parlement slovaque/ °après deux jours de débat/° ce parlement poursuit ses travaux/ et [...] (radio)

Dans le premier exemple, le locuteur opte pour une stratégie qu'on pourrait qualifier de “résolument microsyntaxique” : en dépit d'une longue interruption parenthétique, comportant de surcroît plusieurs niveaux de parenthèses, il privilégie les relations microsyntaxiques en gardant en mémoire le constituant syntaxique sujet formulé au début de son énonciation. En comparaison avec un exemple comme (5), on s'attendrait ici à une reformulation du type : *Darwin [...] il a découvert en Terre de Feu...*, donc à une reformulation réinterprétant rétroactivement le constituant *Darwin* comme détaché.

Tout autre est l'exemple (11). La simple formulation d'un circonstanciel, pourtant des plus courts, paraît suffire à provoquer un abandon de la microsyntaxe pour la macrosyntaxe. Le rappel du référent par un SN démonstratif (*le parlement slovaque... ce parlement*) induit rétroactivement une interprétation du SN défini comme une clause autonome activatrice d'un topic. La stratégie est ici “résolument macrosyntaxique”<sup>7</sup>.

Il est bien sûr extrêmement hasardeux de formuler des hypothèses sur ce qui peut guider le choix de ces stratégies. Un facteur qui doit jouer un rôle important en faveur des configurations microsyntaxiques (donc contre les configurations macrosyntaxiques) est sans doute la pression de la norme. Tel est peut-être l'explication d'une formulation comme (10). S'agissant des configurations macrosyntaxiques, une hypothèse régulièrement avancée au moins depuis Vendryès (1923) est que ces configurations présentent l'avantage cognitif d'alléger les opérations de mise en discours en dissociant la référence et la prédication<sup>8</sup>. Ce rendement serait particulièrement intéressant dans l'état d'improvisation

<sup>6</sup> L'enchaînement inverse est considérablement plus rare. Voir à ce propos Apothéloz et Zay (1999).

<sup>7</sup> Parler en termes de “stratégies” nous paraît épistémologiquement plus neutre et, en définitive, plus correct. Cela permet d'éviter de traiter ce type de formulations comme relevant d'un dysfonctionnement.

<sup>8</sup> R. Queneau lui-même s'en est fait l'écho dans *Bâtons, chiffres et lettres* (1950).

qui caractérise la parole orale. On sait que cette hypothèse a été reprise, pratiquement telle quelle, par Lambrecht (1994).

Un exemple comme (5) montre que la combinatoire macrosyntaxique permet effectivement d'alléger le traitement de certaines structures, par exemple en isolant en position de clause initiale des SN syntaxiquement lourds (Berrendonner, à paraître). Mais d'autres rendements peuvent être envisagés, comme le montre l'exemple suivant :

(12) est-ce que la situation qui prévaut dans ce pays dont vous avez dit qu'il avait des engagements, qu'il était quand même lié à la France historiquement, est-ce que ça ne renvoie pas à une sorte d'impuissance française aujourd'hui et au-delà à une sorte d'impuissance européenne (in : Léon 1999 : 50)

Le syntagme initié comme sujet syntaxique (*la situation qui prévaut dans ce pays*), et qui joue le rôle d'interprétant pour l'anaphorique *ça*, peut être considéré dans la dynamique linéaire de l'énoncé comme assumant le rôle d'un constituant détaché à gauche. On aurait donc la reformulation (12a) :

(12a) la situation qui prévaut dans ce pays dont vous avez dit qu'il avait des engagements, qu'il était quand même lié à la France historiquement, est-ce que ça ne renvoie pas à une sorte d'impuissance française aujourd'hui [...]

L'utilisation de l'anaphorique *ça* plutôt que *elle* donne d'ailleurs à penser que la reprise anaphorique n'est pas simplement ici coréférentielle, mais qu'il y a retraitement ou "empaquetage" de l'ensemble des informations données dans l'expression antécédante *la situation qui prévaut dans ce pays* et dans l'énoncé parenthétique qui la suit. Ce que montre la comparaison de (12a) et de (12b) :

(12b) est-ce que la situation qui prévaut dans ce pays dont vous avez dit qu'il avait des engagements, qu'il était quand même lié à la France historiquement, ne renvoie pas à une sorte d'impuissance française aujourd'hui et au-delà à une sorte d'impuissance européenne

Dans une perspective prenant davantage en compte les aspects interactionnels et conversationnels de l'oral, on pourrait également évoquer à titre d'hypothèse explicative l'ensemble des mécanismes liés à la gestion des tours de parole. En effet, les points de transition les plus saillants (ceux que les interactants peuvent le plus facilement se rendre mutuellement manifestes) sont, de fait, les frontières entre périodes et, à l'intérieur des périodes, les frontières interclausales. Autrement dit, les séquences dont la fin est manifestée prosodiquement par des signaux intonatifs signifiant [+fin de clause, +fin de période] ou [+fin de clause, -fin de période]. Or, les faits prosodiques majeurs, c'est-à-dire ceux qui sont perceptivement les plus saillants, coïncident massivement avec ces frontières-là. On peut dès lors penser que la tendance de la syntagmatique orale conversationnelle à multiplier ce type de frontières n'est peut-être que la réponse adaptative, "formelle", à la contrainte interactionnelle de ménager des points de transition potentiels ; ou, ce qui revient au même, de réduire la longueur de ce que, en analyse conversationnelle, on appelle "unité

de construction du tour” (Levinson 1983). Cette hypothèse en implique une autre (qui demanderait à être vérifiée), consistant à dire que, parmi les propriétés formelles des formulations, celles qui sont exploitables pour la “prise du tour” sont d’abord celles qui repèrent des faits macrosyntaxiques.

Quoi qu’il en soit, l’existence même de deux combinatoires syntagmatiques, susceptibles en certaines circonstances de se suppléer mutuellement, est indiscutablement une ressource utilisée par les usagers de la langue pour résoudre des problèmes locaux de formulation et de mise en discours, des situations de surcharge mémorielle, voire pour rattraper des incidents de l’interaction proprement dite, comme le suggère l’exemple (6).

### Conventions de transcriptions

/	intonème montant, en principe à valeur continuative
//	intonème montant vers l’extra-haut
\	intonème descendant, en principe à valeur conclusive
\\	intonème descendant vers l’infra-bas
(...)_	intonème bas et plat sur toute la séquence entre parenthèses
. ...	pauses de longueur croissante
: :: :::	allongements syllabiques de longueur croissante
=	signale un segment phonologique non prononcé ( <i>c=t homme</i> )
-	signale un mot incomplet ou une structure interrompue ( <i>qui ét- était parti</i> )
°...°	signale une séquence qui est prosodiquement décrochée de son entourage, par la hauteur, l’intensité et/ou la courbe mélodique

## Bibliographie

- Apothéloz, Denis (à paraître) : Pseudo-clivées et constructions apparentées. In : Groupe de Fribourg, *Grammaire de la période*. Berne : Peter Lang.
- Apothéloz, Denis, Françoise Zay (1999) : Incidents de la programmation syntagmatique : reformulations micro- et macro-syntaxiques. In : *Cahiers de linguistique française* 21, 11-34.
- (à paraître) : Changements de combinatoire syntagmatique et autres incidents de la mise en discours. In : Groupe de fribourg, *Grammaire de la période*. Berne : Peter Lang.
- Berrendonner, Alain (1990) : Pour une macro-syntaxe. In : *Travaux de linguistique* 21, 25-36.
- (à paraître) : Structures périodiques Préparation + Action. In : In : Groupe de Fribourg, *Grammaire de la période*. Berne : Peter Lang.
- Berrendonner, Alain, Marie-José Reichler-Béguelin (1989) : Décalages : les niveaux de l'analyse linguistique. In : *Langue française* 81, 99-124.
- (1997) : Left dislocation in French : varieties, norm and usage. In : Jenny Cheshire, Dieter Stein (eds) : *The Grammar of Non-Standard Language*. London : Longman, 200-217.
- Blanche-Benveniste, Claire, Mireille Bilger, Christine Rouget, Karel van den Eynde, Piet Mertens (1990) : *Le français parlé. Etudes grammaticales*. Paris : éd. du CNRS.
- Boutet, Josiane, Pierre Fiala (1986) : Les télescopes syntaxiques. In : *DRLAV* 34-35, 111-126.
- Fontanier, Pierre (1977) : *Les figures du discours*. Paris : Flammarion.
- Gadet, Françoise, Francine Mazière (1986) : Effets de langue orale. In : *Langages* 81, 57-73.
- Gülich Elisabeth, Thomas Kotschi (1983) : Les marques de la reformulation paraphrastique. In : *Cahiers de linguistique française* 5, 305-351.
- Guiraud, Pierre (1966) : Le système relatif en français populaire. In : *Langages* 3, 40-48.
- Lambrecht, Knud (1994) : *Information Structure and Sentence Form. Topic, focus, and the mental representations of discourse referents*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Léon, Jacqueline (1999) : *Les entretiens publics en France. Analyse conversationnelle et prosodique*. Paris : CNRS Editions.
- Levinson, Stephen C. (1983) : *Pragmatics*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Mondada, Lorenza (2001) : Pour une linguistique interactionnelle. In : *Marges linguistiques* 1. [www.marges-linguistiques.com](http://www.marges-linguistiques.com)
- Salazar Orvig, Anne (1999) : Interprétations et jeux de places dans la dynamique dialogique d'entretiens cliniques. In : Jef Verschueren (ed.) : *Pragmatics in 1998 : Selected Papers from the 6th International Pragmatics Conference, Vol. 2*. Antwerp : International Pragmatics Association, 505-517.
- Vendryès, Joseph (1923) : *Le langage*. Paris : Albin Michel.